

Service des affaires corporatives
Direction du greffe

Division du soutien aux commissions et suivi

275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 16 octobre 2008

Le réseau virtuel intégré e-Cité : Étude publique du Plan d'affaires 2009-2013

Madame, Monsieur,

La commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens vous invite à participer à l'étude publique, le 29 octobre prochain, du Plan d'affaires 2009-2013 proposé pour le réseau virtuel intégré e-Cité et du projet de carte de citoyen unique en remplacement de l'actuelle carte Accès Montréal. Vitrine informationnelle des services municipaux, arrondissements et organismes associés, le réseau virtuel intégré e-Cité facilite l'accès à l'information municipale et représente un moyen privilégié de transiger avec la Ville de Montréal grâce à son offre informationnelle et interactionnelle. Parmi les outils de gestion disponibles actuellement sur le réseau, soulignons le *Journal officiel* regroupant les communiqués de presse, les avis publics, les appels d'offres et les offres d'emploi; *Info-collectes*; *Info-remorquage*; *Sherlock*, la banque d'information municipale; *l'Évaluation municipale* et le *bureau Accès Montréal virtuel*.

Le réseau offre également des prestations électroniques de services. Il permet ainsi aux professionnels de l'immobilier d'accéder au site d'information sur la taxation et l'évaluation, CITÉ +, et aux compagnies d'assurances de consulter les rapports d'accident. Pour leur part, les citoyens ont la possibilité d'acquitter une contravention en ligne et de prendre rendez-vous à la cour municipale. Les prestations de services *Info-travaux* et *Loisirs en ligne* sont actuellement en développement. D'autres sont prévues pour la période 2009-2013 dont *Permis en ligne*, *carte Accès Montréal*, *e-Procurement* et la réception de candidatures en ligne.

Complémentaire aux comptoirs d'accueil et au service téléphonique, le réseau e-Cité est un guichet électronique de service à la clientèle de plus en plus fréquenté, le nombre de sessions ayant doublé entre 2003 et 2005 alors que les prestations électroniques de services répondent mensuellement à près de 100 000 demandes depuis le début de l'année 2007. Le développement du réseau e-Cité implique des investissements et l'application de nouvelles orientations technologiques, notamment la migration vers une nouvelle plate-forme. L'analyse du portail actuel permettra de choisir la solution la mieux adaptée aux besoins de la Ville.

Quant à la carte Accès-Montréal, 65 000 Montréalais la détiennent présentement et plusieurs d'entre eux possèdent également différentes cartes d'abonnement au réseau des bibliothèques, à des installations sportives et au Jardin botanique. La fusion de toutes les cartes émises par la Ville en une seule carte, valide pour toutes les activités et tous les programmes, permettrait de réduire les coûts et de mettre en place un programme *Privilèges* grâce auquel le citoyen pourrait obtenir des rabais instantanés sur l'accès à des sites payants ou une remise en points s'apparentant aux programmes de fidélisation de la clientèle. En outre, cette carte unique, moderne et technologique permettrait à la fois de réaliser des économies appréciables et de développer un partenariat rentable.

Rappelons que les commissions sont des instances de consultation publique dont la mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public. La commission sur les services aux citoyens vous invite par conséquent à lui faire part de vos besoins et de vos attentes à l'égard du plan d'affaires du réseau virtuel intégré e-Cité et de la proposition de nouvelle carte Accès Montréal en participant à une assemblée :

**Le mercredi 29 octobre 2008 à 19 h
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
(métro Champ-de-Mars)**

Une période de questions et de commentaires du public suivra la présentation du plan d'affaires et les personnes qui désirent y participer sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Si requis, l'assemblée sera ajournée au 12 novembre.

La documentation afférente à cette assemblée est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur la page de la commission ville.montreal.qc.ca/commissions.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,



Jean-François St-Onge
Président
Commission sur les services aux citoyens